

ECH@du RESEAU

N° 231

Vendredi 29 novembre 2024

É D I T O

Voilà un siècle exactement, le 21 novembre 1924, 2100 travailleur/ses dont 1600 femmes, employé/es dans la mise en boîte des sardines à Douarnenez, se mettent en grève en raison de l'inhumanité de leurs conditions de travail : les femmes pouvaient commencer dans cet enfer dès l'âge (illégal) de 11 ou 12 ans ; il leur arrivait de travailler jusqu'à 18h par jour quand une pêche importante arrivait, car il n'y avait, alors, pas de frigo. Elles s'épuisaient dans la chaleur grasseuse, l'humidité, l'odeur nauséabonde des vicaires des poissons. Elles étaient payées au mille de sardines. Certaines mourraient à 35 ans. Il faut dire que lorsque l'esclavage a été aboli en 1848, les esclavagistes de Nantes ont investi dans le secteur ; une sorte de nouvel esclavagisme. Et puis, en 1902 le poisson manque, les sertiesseuses mécaniques apparaissent, la concurrence espagnole oblige à baisser les coûts et par là à augmenter la pression sur les travailleur/ses. En 1919, la loi des 8 heures est votée, mais pas appliquée ; l'heure est payée alors 80 ctm. Mais cette première grève massive, entraîne un élan national de solidarité et, au bout de 6 semaines, les patrons cèdent sur toutes les revendications. Cette première grève massive des femmes et des hommes qui les ont soutenu, donnera le courage à bien d'autres. Le capitalisme néolibéral des années 1980 a divisé les grandes entreprises en petites unités et instauré la sous-traitance en cascade pour éviter les grandes mobilisations. Les sans-papier/es ont remplacé les « *Penn sardines* » comme on les appelait. Sans elles et eux, l'économie française, notamment, ne tournerait pas. A quand une nouvelle méga-grève pour en finir avec l'esclavagisme, fut-il moderne ?

V I E D U R É S E A U H O S P I T A L I T É 1 3

Assemblée Générale du Réseau, samedi 7 décembre, à 10h00, au local, 34 Cours Julien, 13006 ; nous vous attendons. Dans un contexte politique et social très tendu et à risque, les équipes qui portent le Réseau sont face au défi et y voient l'opportunité de développer nos trois domaines d'action : les droits effectifs, l'hébergement solidaire, et la conscientisation / communication. Faut-il s'y lancer, dans quelles limites, avec quelles forces et quels moyens, pour quelle cohérence d'ensemble ? Autant de questions dont nous souhaitons débattre avec vous.

Êtes-vous hébergeur.euse.s ? Êtes-vous intéressé.e.s par les questions d'hébergement ou par l'accompagnement de personnes migrantes dans le besoin ? Vous serez accueilli.e.s volontiers et avec plaisir à l'apéro du **mardi 10 décembre, à 18h00, à la MMDH, 34 Cours Julien, 13006.** Cela nous permettra d'échanger autour d'un verre, de façon conviviale, de vous présenter Elisa et Antoine, nouvelles personnes en Service Civique arrivées depuis peu, et de partager sur l'hébergement solidaire et les ressentis de chacun.e sur le sujet ; à la MMDH, 34 cours Julien, 13006, 18h00, le 10 décembre. Merci de nous dire si vous y participerez (contact@reseauhospitalit.org).

La commission « **communication - conscientisation** » s'est déjà réuni deux fois ces dernières semaines et va poursuivre ses activités. Elle travaille sur la stratégie à adopter en la matière et sur les outils à développer. Nous vous communiquerons ses conclusions prochainement.

I N F O S M A R S E I L L E

Rue d'Aubagne ; couverture citoyenne du procès avec **Marsactu**. Le Réseau Hospitalité suit attentivement ce procès, étant toujours très vigilant en ce qui concerne les affaires impliquant les marchands de sommeil ; il s'était porté *partie civile* au procès « *Gallas* » de fin d'année 2023.

Droit à la scolarisation et à la formation ; de jeunes exilés devant l'Inspection Académique pour revendiquer leur droit : **La Marseillaise**.

Un stage au camp des Milles requis, sinon 3 mois de prison ; c'est ce qu'encourent les cinq membres d'un mouvement identitaire d'extrême Droite ayant déployé une banderole au message raciste (qu'ils récusent) lors d'un concert de soutien à SOS Méditerranée à Marseille en juin 2023 : **La Marseillaise**.

Emmaüs Marseille distribue sa soupe de légumes "maison" en haut de la Canebière, depuis mercredi dernier : **Francebleu.fr**.

I N F O S R É G I O N A L E S

La désinformation est un outil redoutable pour qui veut instrumentaliser les migrations et les luttes ; une publication de *Tous Migrants* : **facebook.com/**

I N F O S N A T I O N A L E S

« **Nous sommes Français.es, mais pas fier-es de l'être** » ; une tribune du *club Médiapart*, dans laquelle des personnalités, journalistes, enseignant-es, soignant-es, militant-es et avocat-es, s'inquiètent de la montée des idées d'extrême Droite dans les propositions politiques et l'espace public : **blogs.mediapart.fr**.

Premier numéro de l' « échappée », tourné au Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris, nouvelle émission de *Mediapart* présentée par Edwy Plenel : **Mediapart**.

Des entreprises s'engagent pour favoriser l'intégration des réfugié.es, même si la loi immigration de 2024 a durci certaines conditions : **L'express**.

La « **diplomatie migratoire** » voulue par la France, une arme à double tranchant : **The Conversation**.

« **Là où les voix résonnent** » ; échos de centres de rétention administrative (CRA) : nouveaux podcasts de **La Cimade**.

« **Faut qu'on parle** », opération organisée par les journaux *La Croix* et *Brut* : « *Si on ne parvient plus à se parler, ce sera la prime aux extrêmes* » : **La Croix**.

Cérémonie des "Charter Awards" : *La Cimade* pointe du doigt les pratiques de l'État vis-à-vis des sans-papiers : **Francetvinfo, La Cimade**.

Les dernières déclarations du Ministre de l'Intérieur sur l'AME et sur les OQTF : **Francetvinfo 1 et 2**.

Nouvelle loi sur l'immigration ; Le gouvernement la promet même si des décrets du texte validé en janvier ne sont toujours pas appliqués : **Francetvinfo**.

Comment se soignerait-on sans les médecins étrangers ? Exemple dans le département de l'Indre : **Francebleu.fr**.

Loi immigration : une OQTF antérieure peut-elle motiver un placement en rétention ? Réponse sur le site **www.ash.tm.fr**.

Des personnes exilées passent l'hiver sous des tentes (à Reims) : **France 3**.

De plus en plus de personnes exilées tentent de traverser la Manche malgré les risques : www.rtl.be, France 3.

I N F O S I N T E R N A T I O N A L E S

SOS Méditerranée : cette semaine, l'Océan Viking a porté secours à 48 personnes, en grande majorité des mineurs non-accompagnés, non loin de la Libye. Des garde-côtes libyens ont manœuvré dangereusement à proximité des canots. Les autorités italiennes ont désigné Ravenne pour débarquer les personnes secourues, un port situé à 1575 kms... : www.facebook.com.

Tunisie : non à la criminalisation de la solidarité avec les personnes exilées : Appel à la solidarité avec Abdallah Saïd : Le Gisti.

Egypte : une loi sur les réfugiés adoptée par le Parlement ; elle précise comment on obtient le statut, ainsi que les droits et devoirs qui en découlent : Infomigrants.

L'Allemagne conclut un accord migratoire avec la Somalie : Infomigrants.

L'externalisation des contrôles migratoires de l'UE ; une politique dangereuse et inefficace : The conversation.com.

"L'Angleterre, c'est ma dernière chance" ; des personnes exilées ballottées de pays en pays misent tout sur l'Eldorado britannique : Infomigrants.

Plus de 51.000 réfugiés disparus en Europe, selon une association : www.rtb.be.

Régularisation des personnes exilées en Espagne ; ce que contient la nouvelle loi : Infomigrants et www.bbc.com

C U L T U R E

« *Toi et ton frère* », roman de Marie Cosnay. De 2023 à 1462, la Méditerranée est parcourue, d'Est en Ouest, du Sud au Nord et du Nord au Sud, par de jeunes garçons aventuriers que rien n'arrête jamais. « À tous les jeunes héros qui ont pris des bateaux, qu'ils aient disparu pour toujours dans la mer d'Alborán ou qu'ils aient atteint les rives interdites et désirées, ces pages sont dédiées » : www.librest.com.

H I S T O I R E D E S M I G R A T I O N S

12) Des sociétés privées vont donc se spécialiser, à partir de 1920, dans le recrutement et l'acheminement de travailleurs étrangers. 1920-31 sera ainsi la période de l'histoire de France de la plus forte croissance de la population étrangère. Elle permettra, entre autres choses, que la production industrielle double dans le même temps. En 1924, les grands utilisateurs industriels de cette main d'oeuvre se regroupent pour éviter une concurrence "malsaine" et fondent la "Société Générale d'Immigration" (SGI). L'Italie et la Pologne sont leurs principaux filons. Ils importent surtout des célibataires, mais également des familles entières avec les instituteurs, les prêtres... C'est ainsi que vont apparaître dans le Nord et l'Est, des quartiers italiens et polonais. Entre temps, en 1926, un décret-loi établit : une carte d'identité spéciale pour les immigrés, un registre spécial tenu par l'employeur, la nécessité d'un contrat de travail pour venir en France, et l'obligation pour l'immigré de finir son contrat. Deux ans après sa création, la SGI a réussi à imposer son point de vue ; les grandes entreprises sont assurées d'avoir en quantité voulue, une masse de travailleurs suffisamment dociles.

A G E N D A

Samedi 30 novembre, à 20h, au Temple de la rue Grignan (n° 15) à Marseille, concert de l'ensemble vocal *Heliantis* au profit de l'association « 100 pour un toit ».

Jusqu'au 1er décembre 2024, festival « *Visions d'exil !* ». Programme : Festival.

Lundi 2 décembre, comme tous les lundis, de 18h00 à 20h00, permanence juridique du collectif *Al Manba*, 8 rue Barbaroux, 13001Marseille.

Mardi 3 décembre, 18h30, permanence d'accès aux droits sociaux, organisée par l'AUP, 62 bd du jardin zoologique, Marseille 13004.

Mercredi 4 décembre, 14h30, permanence RESF 13 pour les jeunes majeurs et familles sans papiers, à la MMDH, 34 cours Julien, Marseille 13006.

Mercredi 4 décembre, 14h00-17h00, permanence juridique pour les demandeurs d'asile, organisée par l'association des Usagers de la PADA de Marseille, au local de l'AUP, 62 bd du Jardin Zoologique, 13004.

Jeudi 5 décembre, 14h00, permanence RUSF 13 (Réseau Université Sans Frontières), dans les locaux d'Info Jeunes, 96 La Canebière, 13001.

Samedi 7 décembre, assemblée générale du Réseau Hospitalité, consacré à nos stratégies d'actions dans le contexte très perturbé actuel.

Mardi 10 décembre, à 18h00, apéro des hébergeurs/euses et de celles et ceux qui y réfléchissent pour échanger autour d'un verre, de façon conviviale et de vous présenter Elisa et Antoine, nouvelles personnes en Service Civique arrivées depuis peu ; à la MMDH, 34 cours Julien, 13006.

Samedi 14 décembre à partir de 16h00, soirée festive au profit du Refuge Solidaire de Briançon, organisée par le Collectif des réfugiés Hauts-Alpins, au centre social des Pléiades, place Bonneval, 20 av de Bure à Gap.

Mercredi 18 décembre, journée internationale des migrants, proclamée par l'ONU. Une action prévue au Théâtre *Le Parvis des Arts*, 8 rue Pasteur Heuzé, 13003 Marseille (JIM) ; d'autres actions prévues ?

Jeudi 19 décembre, de 18 à 18h30 : *cercle de silence* à Marseille, angle Cours Saint Louis-Canebière, 13001.

L E S A P P E L S « H É B E R G E M E N T »

Entre le 23 et le 29 novembre, en ce qui concerne les demandes d'hébergement solidaire, le Réseau Hospitalité de Marseille a assuré le suivi d'une jeune-fille et celui d'un jeune-homme. Le Réseau s'occupe aussi, dans le cadre de sa mission *Droit et Accès aux Droits*, de demandes urgentes de mise à l'abri de personnes à la rue.

Le nombre de personnes à la rue (des milliers) est impressionnant ! Nous avons besoin de bien davantage d'autres hébergeurs/euses solidaires : si vous êtes déjà hébergeur/euse, parlez en autour de vous, à votre famille, à vos amis et connaissances. Partagez avec eux votre expérience, aidez-les à franchir le pas. Proposez-leur de nous contacter (contact@reseauhospitalite.org) et de venir à l'apéro du 10 décembre (voir l'agenda ci-dessus).

Faire un DON est une façon de RÉSISTER...! Il est encore temps avant la fin de l'année... Vos dons nous sont indispensables pour assumer nombre de frais liés à l'activité du Réseau Hospitalité. Celui-ci étant reconnu d'intérêt général, ils donnent lieu à une défiscalisation (à faire avant le 31 décembre). Vous pouvez les verser via le site de Helloasso qui vous délivrera un justificatif ; ou bien envoyez un chèque, libellé au nom de « association Réseau Hospitalité » à Jean-Pierre Cavalié, 25 Bd Victor Roman, 13240 Septèmes les Vallons.

Pour nous joindre : contact@reseauhospitalite.org

<https://www.reseauhospitalite.org/> - <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>

N'hésitez pas à diffuser largement ce journal ! Retrouvez l'ensemble des n° sur le site du Réseau